

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMPTÉ DE MÉGANTIC  
MRC DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE BEULAC-GARTHBY**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Mégantic, de la Municipalité régionale de Comté des Appalaches tenue lundi 4 avril 2022, au Centre des Loisirs, situé au 3, rue St-François à Beaulac-Garthby, à 18 heures et 30 minutes, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Jean-Sébastien Bergeron, maire  
M. Gilles Drolet, conseiller siège #1  
Jean-Guy Levasseur, conseiller siège #2  
Lise Bernier, conseillère siège #3  
Christina Pinard, conseillère siège #4  
France Jutras, conseillère siège #5  
Manon Jolin, conseillère siège #6

Le présent procès-verbal a été rédigé à l'aide d'un enregistrement pris sur la page Facebook de la Municipalité. À la suite de la démission du maire et du départ de la direction générale est en arrêt de travail maladie pour une durée indéterminée, le procès-verbal a été rédigé par une administration qui n'était pas présente lors de cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Jean-Sébastien Bergeron, maire, constate quorum à 18 h 35 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Josée Leblond, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Beaulac-Garthby, est également présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

22-04-7417

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Il est proposé Gilles Drolet  
Appuyé par Jean-Guy Levasseur  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Adoption de la séance ordinaire du 17 janvier 2022
  - 3.2. Adoption de la séance extraordinaire du 24 janvier 2022 (budget)
4. CORRESPONDANCE
5. ADOPTION DES COMPTES
  - 5.1. Adoption des comptes à payer du mois de mars 2022
  - 5.2. Dépôt du rapport financier du 1er janvier au 31 mars 2022
  - 5.3. Demande financière et autorisation de paiement – Subvention pour le Tour Cyclisme du Lac Aylmer
  - 5.4. Demande financière – Conseil des Chevaliers de Colomb 3053 de Disraeli
  - 5.5. Demande financière – Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli
  - 5.6. Demande financière – Centre d'action bénévole Concert'Action
  - 5.7. Demande financière – Journal le Cantonnier
  - 5.8. Explication de la proportion médiane

6. LÉGISLATION
  - 6.1. Modification des responsabilités des élus 2021 – 2022
  - 6.2. Formation sur l'éthique et la déontologie
  - 6.3. Formation Rôles et responsabilités des élus
  - 6.4. Formation pour le conseil sans papier
  - 6.5. Formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
  - 6.6. Formation sur le module paie de Sygem (Infotech)
  - 6.7. Autorisation de désigner le maire pour la célébration d'un mariage civil
  - 6.8. Adoption du Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - 6.9. Audit de conformité –Dépôt du rapport sur la transmission des rapports financiers par la Commission municipale du Québec
  - 6.10. Autorisation de dépenses pour le logiciel Office 365
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1. Rapport des actions 2021 en incendie
  - 7.2. Formation d'un comité d'analyses pour les décisions en incendie
  - 7.3. Soumission du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour des camions de pompiers
8. VOIRIE
  - 8.1. Demande de réduction de la vitesse à 50 km/h
9. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1. Autorisation pour la vidange des étangs
  - 9.2. Appui au projet Inventaire des colonies de plantes envahissantes
  - 9.3. Commande de compost
  - 9.4. Dépôt des états financiers 2021 du site d'enfouissement régional
  - 9.5. Sanitaire Fortier – Offre de service pour l'accomplissement du PGMR
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 10.1. Dépôt des permis et certificats délivrés de mars 2022
  - 10.2. Rencontre pour le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
  - 10.3. Assemblée publique de consultation pour les chemins Rivard, Julien et Tanguay-Couture
11. LOISIRS ET CULTURE
  - 11.1. Demande de Véloraills
  - 11.2. Remise des sommes versées au Carrefour action municipal et famille (CAMF)
  - 11.3. Demande de participation à la MRC des Appalaches au projet d'établissement de la Politique Municipalité amis des aînés et familles
  - 11.4. Demande de location de salle gratuitement
12. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES
  - 12.1. Appui à l'Ukraine
  - 12.2. Invitation à la rencontre des partenaires du secteur sud de la MRC des Appalaches
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

## **ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2022**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

#### **3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2022**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

### **4 CORRESPONDANCE**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la correspondance aux élus.

## **5 ADOPTION DES COMPTES**

22-04-7418

### **5.1 Adoption des comptes du mois de mars 2022**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes a été déposée aux membres du Conseil avant la séance et qu'ils en ont pris connaissance;

**ATTENDU QUE** la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

***Il est proposé par Lise Bernier***

***Appuyé par Gilles Drolet***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

**QUE** la liste des comptes ayant été déposés aux membres du conseil est approuvée et que le paiement de ces comptes au montant total de cent quarante-sept mille trois cent cinquante-huit dollars et six cents (147 358,06 \$) soient autorisés et payés.

**QUE** les salaires hebdomadaires soient acceptés et payés.

Je, Josée Leblond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a les argents nécessaires pour payer ces comptes pour un total de cent quarante-sept mille trois cent cinquante-huit dollars et six cents (147 358,06 \$).

**ADOPTÉE**

### **5.2 Dépôt du rapport financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022**

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le rapport des états financiers du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022.

22-04-7419

### **5.3 Demande financière et autorisation de paiement – Subvention pour le Tour Cyclisme du Lac Aylmer**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande financière pour l'activité du Tour cycliste du Lac Aylmer qui aura lieu le 6 août 2022;

***Il est proposé par France Jutras***

***Appuyé par Christina Pinard***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la municipalité verse un montant de trois mille (3 000\$) dollars au Tour cycliste du Lac Aylmer en guise d'aide financière.

**ADOPTÉE**

22-04-7420

### **5.4 Demande financière – Conseil des Chevaliers de Colomb 3053 de Disraeli**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'aide financière du conseil des Chevaliers de Colomb 3053 de Disraeli;

***Il est proposé par Jean-Guy Levasseur***

***Appuyé par Lise Bernier***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la municipalité de Beulac-Garthby verse un montant de cent (100\$) dollars au Conseil des Chevaliers de Colomb 3053 de Disraeli en guise d'aide financière.

**ADOPTÉE**

**22-04-7421**

**5.5 Demande financière – Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Beulac-Garthby a reçu une demande d'aide financière de la Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli œuvre à améliorer les chances de réussite des jeunes fréquentant la polyvalente de Disraeli;

***Il est proposé par France Jutras***

***Appuyé par Gilles Drolet***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la municipalité de Beulac-Garthby verse un montant de cent (100\$) dollars au à la Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli en guise d'aide financière afin de soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes.

**ADOPTÉE**

**22-04-7422**

**5.6 Demande financière – Centre d'action bénévole Concert'Action**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'aide financière du Centre d'action bénévole Concert'Action afin d'offrir des formations sur les pratiques automobile aux bénévoles offrant un service de raccompagnement à leurs usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de cette formation est de quatre-vingt-dix dollars (90 \$) par participant;

***Il est proposé par Lise Bernier***

***Appuyé par Manon Jolin***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la Municipalité verse un montant unique de quatre-vingt-dix dollars (90 \$) pour une seule personne soit aîné ou adulte au Centre d'action bénévole Concert'Action en guise d'aide financière.

**ADOPTÉE**

**22-04-7423**

**5.7 Demande financière – Journal Le Cantonnier**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'aide financière du journal Le Cantonnier afin de bonifier leurs actions journalistiques;

***Il est proposé par France Jutras***

***Appuyé par Gilles Drolet***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** La Municipalité verse cent dollars (100 \$) au journal Le Cantonnier en guise d'aide financière.

**ADOPTÉE**

**5.8 Explication de la proportion médiane**

La directrice générale et greffière-trésorière explique la proportion médiane aux personnes présentes.

**6 LÉGISLATION**

22-04-7424

**6.1 Modification des responsabilités des élus.es 2021 – 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** le processus d'élection partielle est terminée et qu'un nouveau membre siège au conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de revoir les responsabilités des élus.es lors de l'arrivée d'un nouveau membre;

*Il est proposé par Lise Bernier*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil adopte liste des responsabilités déposées aux élus.es.

**QUE** cette liste soit disponible au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

22-04-7425

**6.2 Formation sur l'éthique et la déontologie**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit que tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Drolet a été récemment élu au siège de conseiller #1;

*Il est proposé par Christina Pinard*

*Appuyé par Lise Bernier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'inscription de M. Drolet à la formation sur l'éthique et la déontologie.

**QUE** la Municipalité défraie les coûts reliés à la formation.

**ADOPTÉE**

22-04-7426

**6.3 Formation Rôles et responsabilités des élus.es**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil souhaitent suivre la formation Rôles et responsabilités des élus.es a;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

***Appuyé par France Jutras***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'inscription de la formation Rôles et responsabilités des élus.es.

**ADOPTÉE**

**22-04-7427**

**6.4 Formation pour le conseil sans papier**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Beaulac-Garthby est un conseil sans papier;

**CONSIDÉRANT QU'**une formation de l'application « Conseil sans papier » est offerte afin de se familiariser avec celle-ci;

***Il est proposé par Jean-Guy Levasseur***

***Appuyé par Lise Bernier***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à inscrire les membres du conseil municipal qui souhaitent suivre la formation de l'application « Conseil sans papier ».

**ADOPTÉE**

**22-04-7428**

**6.5 Formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre des formations continues à ses membres;

***Il est proposé par Gilles Drolet***

***Appuyé par France Jutras***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière trésorière à s'inscrire aux formations « Le droit de gérance en milieu non syndiquée et son encadrement juridique » et « Le projet de Loi 64 » au coût de cent vingt-cinq dollars (125 \$) chacune, taxes en sus, offertes par l'ADMQ.

**ADOPTÉE**

**22-04-7429**

**6.6 Formation du module paie de Sygem (Infotech)**

**CONSIDÉRANT QUE** la personne responsable des paies sera absente pour une période de trois (3) mois;

***Il est proposé par Manon Jolin***

***Appuyé par Christina Pinard***

***Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter***

**QUE** le conseil municipal autorise l'inscription de la formation du module paie du logiciel Sygem à la directrice générale et la secrétaire-réceptionniste au coût de cent soixante-quinze dollars (175 \$) chacune, taxes en sus, offerte par Infotech.

**ADOPTÉE**

22-04-7430

**6.7 Autorisation de désigner le maire pour la célébration d'un mariage civil**

**CONSIDÉRANT QUE** le maire a reçu une demande pour célébrer un mariage civil;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** M. Jean-Sébastien Bergeron, maire de la Municipalité de Beaulac-Garthby, soit autorisé à célébrer des mariages civils pour la durée de son mandat actuel.

**ADOPTÉE**

22-04-7431

**6.8 Adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus.es**

**ATTENDU QUE** l'avis de motion a été donné par la conseillère Christina Pinard à la séance du 15 novembre 2021;

**ATTENDU QUE** la présentation a été faite à la séance du 6 décembre 2021;

*Il est proposé par Jean-Guy Levasseur*

*Appuyé par Christina Pinard*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le code d'éthique et de déontologie soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

22-04-7432

**6.9 Audit de conformité –Dépôt du rapport sur la transmission des rapports financiers par la Commission municipale du Québec**

**ATTENDU QUE** le rapport de l'audit de conformité de la Commission municipale du Québec sur la transmission des rapports financiers a été déposé aux élus.es et qu'ils en ont pris connaissance;

**ATTENDU QUE** l'article 88 de la *Loi sur la Commission municipale* prévoit que le rapport doit être déposé à la première séance du conseil municipal qui suit sa réception;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par Lise Bernier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le rapport d'audit de conformité mentionné ci-dessus soit déposé tel que prescrit dans la Loi.

**ADOPTÉE**

**6.10 Autorisation de dépense pour le logiciel Office 365**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

**7 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

22-04-7433

**7.1 Rapport des actions 2021 en incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale a déposé le rapport des actions 2021 en incendie;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le rapport des actions 2021 en incendie soit adopté tel que déposé par la direction générale.

**ADOPTÉE**

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil adopte le rapport d'activités annuel 2021 produit en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* pour le schéma de couverture de risques dont copie sera envoyée au Ministère de la sécurité publique.

**ADOPTÉE**

22-04-7434

**7.2 Formation d'un comité d'analyse pour les décisions incendies**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de la Régie des Rivières pour la mise en place d'un comité d'analyse pour les décisions incendies;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie demande la collaboration des municipalités pour la création de ce comité;

*Il est proposé par Jean-Guy Levasseur*

*Appuyé par Manon Jolin*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** la Municipalité participe au comité et avise la Régie des Rivières de son représentant, soit M. Gilles Drolet.

**ADOPTÉE**

**7.3 Soumission au Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour camion de pompier**

La directrice générale et greffière-trésorière mentionne que la Municipalité a reçu une correspondance du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec concernant un appel d'offres pour l'acquisition de camion de pompier.

**8 VOIRIE**

**8.1 Demande de réduction de la vitesse à 50 km / h**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.



## **9 HYGIÈNE DU MILIEU**

22-04-7435

### **9.1 Autorisation pour la vidange des étangs**

**ATTENDU QUE** les étangs sont dus à être vidangés;

**ATTENDU QUE** la Firme CGEI de Saint-Sauveur a été retenu pour la vidange des étangs au montant de soixante-et-un mille quatre-vingt-trois dollars et quarante cent (61 093.40\$) plus les taxes en vigueur;

**ATTENDU QUE** la conseillère Manon Jolin demande que l'agriculteur qui recevra les boues de la vidange des étangs, dégage la Municipalité de toutes responsabilités concernant ces boues;

**ATTENDU QUE** cette clause est déjà prévue au contrat entre la Firme et l'agriculteur qui recevra ces boues;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Christina Pinard, appuyée par la conseillère Manon Jolin, et résolue à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire s'abstenant de voter;

**QUE** les élus autorisent la vidange des étangs afin de procéder en mai lorsque les champs des agriculteurs seront prêts à les recevoir.

**ADOPTÉE**

22-04-7436

### **9.2 Appui au projet Inventaire des colonies de plantes aquatiques envahissantes**

*Il est proposé par Manon Jolin*

*Appuyé par Gilles Drolet*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil municipal appui le projet Inventaire des colonies de plantes envahissantes.

**ADOPTÉE**

La lettre d'appui de la Table de concertation du Lac Aylmer pour le projet Inventaire des colonies de plantes aquatiques envahissantes envoyées à l'Association des résidents du Lac Aylmer est déposée aux membres du conseil.

### **9.3 Commande du compost**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose une correspondance de Gesterra concernant les redevances de compost et une demande de la Municipalité concernant le transport du compost.

22-04-7437

### **9.4 Dépôt des états financiers 2021 du site d'enfouissement régional**

**CONSIDÉRANT QUE** le site d'enfouissement régional a fait parvenir ses états financiers 2021 à la Municipalité de Beaulac-Garthby;

*Il est proposé par Lise Bernier*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil municipal accepte les états financiers 2021 du site d'enfouissement régional.

**ADOPTÉE**

**9.5 Sanitaire Fortier – Offre de service pour l'accomplissement du PGMR**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**10 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.1 Dépôt des permis et certificats délivrés du mois de mars 2022**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis du mois de mars 2022.

Vingt-et-un (21) permis ont été donnés en mars pour une valeur des travaux de cinq cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante dollars (574 750 \$).

**10.2 Rencontre pour le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil qu'une rencontre de concertation publique pour le Plan régional des milieux humides et hydriques aura lieu le 20 avril prochain.

**10.3 Assemblée publique de consultation pour les chemins Rivard, Julien et Tanguay**

L'assemblée publique de concertation prévue le 28 avril 2022 à ce sujet est reportée compte-tenu l'avancement du dossier.

**11 LOISIRS ET CULTURE**

22-04-7438

**11.1 Demande de Vélorails**

**CONSIDÉRANT** la demande de Vélorails pour utiliser l'électricité et l'ouverture en mai du bâtiment sanitaire du parc;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par France Jutras*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil accepte la demande de Vélorails pour l'utilisation de l'électricité et l'ouverture en mai du bâtiment sanitaire du parc.

**ADOPTÉE**

22-04-7439

**11.2 Remise des sommes versées au Carrefour action municipal et familles (CAME)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une subvention pour la rédaction de la Politique Municipalité amie des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a pas pu tenir la démarche pour l'adoption de cette politique à la suite de la pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit rembourser les sommes de cette subvention non-utilisée;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande de la MRC pour participer à une démarche commune incluant la Politique familiale;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC recevra une subvention pour tenir cette démarche;

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique familiale de la Municipalité est conjointe avec la MRC;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par Jean-Guy Levasseur*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** la Municipalité rembourse le montant de la partie de la subvention déjà reçue pour la Politique Municipalité amie des aînés au Ministère des finances.

**ADOPTÉE**

22-04-7440

**11.3 Demande de participation de la MRC des Appalaches au projet d'établissement de la Politique Municipalité amie des aînés et familles**

**CONSIDÉRANT** la demande de participation reçue de la MRC des Appalaches pour le projet d'établissement de la Politique Municipalité amie des aînés et familles;

*Il est proposé par Lise Bernier*

*Appuyé par Manon Jolin*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil accepte de participer à la démarche d'établissement de la Politique Municipalité amie des aînés et famille avec la MRC des Appalaches.

**ADOPTÉE**

22-04-7441

**11.4 Demande de location de salle gratuitement**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande pour obtenir la location de la salle gratuitement lors d'un mariage le 23 août prochain;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a des coûts reliés à une location de salle;

*Il est proposé par Lise Bernier*

*Appuyé par Christina Pinard*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** le conseil refuse cette demande de location de salle gratuite.

**ADOPTÉE**

**12 VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

**12.1 Appui de solidarité à l'Ukraine**

Le point n'est pas traité lors de cette séance.

22-04-7442

**12.2 Invitation à la rencontre les partenaires du secteur sud de la MRC des Appalaches**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande de participation à une rencontre pour la revitalisation du secteur sud de la MRC des Appalaches;

*Il est proposé par Gilles Drolet*

*Appuyé par France Jutras*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstenant de voter*

**QUE** M. Jean-Sébastien Bergeron, M. Gilles Drolet, Mme Christina Pinard et France Jutras participent à cette rencontre.

**ADOPTÉE**

**13 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions des citoyens présents.

22-04-7443

**14 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de la conseillère Lise Bernier, appuyé par la conseillère Manon Jolin, il est résolu de lever la séance à 20 h 38.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Christina Pinard  
Mairesse suppléante

\_\_\_\_\_  
Karine Rouleau,  
Greffière-trésorière adjointe par  
intérim

*Je, soussigné, Christina Pinard, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Christina Pinard  
Mairesse suppléante